



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER DU COLOMBIER 29 NOVEMBRE 2018

- HABITANTS PRÉSENTS :** Mesdames Bellamy, Coueignas, Djaïdi, Filocha, Levai et Nowalczyk.
Messieurs Bernardelli, Cardinaud, Laforest, Methel, Nowalczyk et Thomazo.
- ABSENTS EXCUSES :** Madame Marcq.
- ÉLUS PRÉSENTS :** Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse (arrivé vers 22h30)
Madame Aline Le Guilloux, conseillère municipale déléguée aux Comités de quartier,
Madame Dussous, Maire-adjoint délégué et élue référente du quartier du Colombier
Monsieur Millot, Maire-adjoint,
Monsieur Valentin, Maire-adjoint,
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué
Madame Gaultier, Conseillère municipale déléguée
- ADMINISTRATIFS PRÉSENTS :** Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques,
Madame Hubert, Directrice Générale Adjointe.

INTRODUCTION

Monsieur Millot excuse l'absence de Monsieur le Maire et présente Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Madame Le Guilloux remercie Monsieur le Maire pour la confiance accordée ainsi que les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Madame Le Guilloux rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : www.carrieres-sur-seine.fr.

Madame Le Guilloux propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



AMENAGEMENTS

Monsieur Millot présente les travaux, actuellement en cours :

Voiries en berges de Seine

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient de terminer au mois de mars 2019.

Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

Voiries rue Gambetta / rue Ampère

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Voiries rue du Colombier / rue de la Pâture

La rue du Colombier bénéficiera prochainement de l'enfouissement des réseaux et donc de la réfection des voiries. La rue de la Pâture ne sera traitée qu'à la fin des travaux Eole.

Question : Après discussion sur la réfection des voiries et l'annonce de la rénovation prochaine de la rue du Colombier, quand sera refaite la rue de la Rivière ?

Réponse de M. Millot : Cette rue n'est pas encore dans le planning de réfection des voiries.

Question : Le terrain sous le pont RER / SNCF n'est pas très esthétique.

Réponse de M. Millot : Sur la partie carrillonne, le terrain est mis à disposition d'une association de modélisme. Le terrain sera aménagé dans le cadre du projet de parc sportif, lorsque nous aurons pu prendre possession du foncier.

Question : Qu'en est-il des terrains aux alentours ?

Réponse de M. Millot : Cela fait 8 ans que la ville a lancé une procédure d'expulsion qui devrait aboutir prochainement. Un aménagement sportif et vert sera ainsi créé sur ces terrains.



ENVIRONNEMENT

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :

Espaces Verts

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentaient une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.

Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficient. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

Déchets et nuisances

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

*environnement@casgbs.fr

Question : Qu'avez-vous fait par rapport à la SEEF ? Des bennes contenant du fer et/ou du verre passent les dos d'âne dès 5 heures du matin ce qui cause des nuisances sonores.

Réponse de M. le Maire: Un rappel à l'ordre public va être fait aux dirigeants de la SEEF.

Déjections canines

Malgré l'installation des distributeurs de sacs et des corbeilles, les déjections restent présentes. L'installation de panneaux supplémentaires « 68 € d'amende » devrait être faite prochainement.

Question : Est-il possible d'ajouter un panneau « 68€ d'amende » rue de la Rivière et avenue de Beauséjour ?



Réponse de M. Bossis: Les verbalisations ne sont pas évidentes puisqu'il faut qu'un agent de police municipale constate l'infraction. La pose d'un panneau à cet endroit va être étudiée.

Chenilles processionnaires

Question : Qu'en est-il des chenilles processionnaires ?

Réponse de M. Bossis : Ce fléau est national. Il faut traiter les pins et piéger les chenilles. Elles descendent le long du tronc pour aller vers la terre. Elles sont urticantes et dangereuses. La solution est d'installer des sacs sur le tronc afin de les piéger et les détruire. Un rappel sera publié dans le Carrières Magazine.

<https://www.carrieres-sur-seine.fr/index.php/Nuisances?idpage=274&idmetacontenu=553>

Question : Rue du Colombier, les riverains ont des rats dans leurs jardins.

Réponse de M. Bossis : Les rats sont des omnivores opportunistes, ils vont où ils peuvent trouver de la nourriture.

Réponse de M. Millot : La société Suez qui gère le réseau d'assainissement dératise systématiquement celui-ci.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Skatepark

Monsieur Millot précise que le skatepark n'est plus au stade de projet puisque la réception des travaux a été faite. La mise en service est prévue en décembre 2018.

Une aire de jeux sera créée afin d'avoir un espace familial et convivial. Il n'y aura pas d'éclairage public afin de limiter les nuisances nocturnes éventuelles.

Question : Y-aura-t-il un éclairage au niveau du skatepark ?

Réponse de M. Millot : Afin de limiter les nuisances nocturnes et les désagréments, cet espace ne sera pas équipé d'éclairage public.

Centre Médical

Monsieur Millot présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1^{ère} instance.



Question : Y-aura-t-il un parking au Centre médical ?

Réponse de M. Millot : Un parking sous-terrain est prévu ainsi que quelques places en surface, soit une vingtaine places.

Question : Combien de praticiens sont attendus ?

Réponse de M. Millot : Une vingtaine de professionnels ont fait part de leur intérêt. Différents praticiens seraient prêts à s'installer dans ce centre. Tous ne seront pas présents en même temps puisque souvent, ils travaillent en milieu hospitalier et consulteront en alternance.

Médiathèque

Monsieur Millot présente le projet de Médiathèque. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a rendu la compétence « bibliothèque » aux communes.

Les locaux n'étant plus en état et le besoin grandissant des carrillons font qu'il a été décidé de construire une médiathèque sur une partie du terrain des services techniques. Le terrain de l'actuelle bibliothèque sera mis en vente afin de récupérer des fonds.

ZAC

Monsieur Millot présente le projet ZAC. Il s'agit d'une concertation entre la Ville, la Communauté d'Agglomération et l'aménageur Grand Paris Aménagement. Il s'agira de créer des habitats privés et collectifs, une zone commerciale composée d'enseignes permettant de compléter l'offre des habitants des communes avoisinantes. Ce projet ne pourra aboutir qu'à la condition d'avoir une ouverture sur l'A14 avec un demi-échangeur au niveau du péage (les aménagements existent déjà).

Cette zone va créer des emplois dans notre bassin de vie. L'activité économique est fondamentale pour nos communes.

La Ville a œuvré afin de garder une zone d'agriculture protégée, la plaine sera donc sanctuarisée

Question : Un projet d'agrandissement de Carrefour est en cours, qu'en est-il de la future zone commerciale de la ZAC de Carrières sur Seine ?

Réponse de M. Millot : Les communes travaillent ensemble dans le cadre de la Communauté d'agglomération donc nous sommes informés de ce qui est prévu sur les territoires de la CASGBS. Les entreprises attendues dans la ZAC seront des commerces que les communes alentours n'ont pas afin de ne pas créer de concurrence.



SECURITE

Monsieur Millot explique que des pictogrammes ont été installés sur la chaussée près des groupes scolaires pour rappeler l'impérieuse nécessité de prudence.

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !

Question : *L'avenue Beauséjour étant un cul-de-sac, des vols y sont perpétrés (voitures volées ou retrouvées sur des parpaings...)*

Réponse de M. Millot : *N'hésitez pas à contacter les adjoints ou les services municipaux pour signaler ce type de problème. Des passages réguliers ont lieu, la Police municipale entre dans l'impasse Beauséjour, par contre, l'accès en véhicule est limité dans le passage du Progrès.*

Question : *Serait-il possible d'avoir des panneaux « voisins vigilants » ?*

Réponse de M. Millot : *C'est une démarche personnelle, il faut s'inscrire sur le site internet « voisins vigilants » afin d'avoir ces panneaux.*

TRANSPORTS

Monsieur Valentin fait un point sur les transports. Il rappelle que la compétence Transports dépend de la Communauté d'agglomération. Nous avons obtenu que le RER A s'arrête systématiquement en gare de Houilles-Carières.

L'offre de transport du réseau Bus en Seine s'étend dorénavant sur les horaires des trains. Un comité a été créé afin de réguler les bus sur la commune et d'améliorer l'offre.

Le RER Eole s'arrêtera à la gare de Houilles-Carières. Au départ de la gare Saint-Lazare, il passera par la porte Maillot, La Défense, Nanterre la Folie et se dirigera sur Mantes-la-Jolie.

Un encorbellement est en cours de réalisation sur le nouveau pont de la Morue afin que les vélos puissent aller jusqu'à la Défense.

La possibilité de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) va être proposée par la Communauté d'agglomération. Une participation au financement est également à l'étude.



Question : Il n'y a pas de mur anti-bruit, aucune protection n'est mise en place en cas de déraillement...

Réponse de M. Valentin : Le renouvellement des rails et du matériel roulant ont permis de diminuer les nuisances sonores. Concernant, la sécurisation, les travaux sont faits en connaissance de cause.

Question : Y-a-t-il une passerelle qui reliera l'île Fleurie ?

Réponse de M. Valentin : Aucune liaison n'est envisagée, il s'agit d'une zone protégée appartenant à la Ville de Bezons au niveau de la future passerelle.

Réponse de M. le Maire : Il est difficile de passer un fleuve, les ponts et passerelles ne sont créés que tous les 50 ans. Nous avons pu profiter des travaux d'Eole pour faire l'encorbellement afin de se rendre sur La Défense en vélo. De plus, il était primordial de protéger le golf et le cadre de ce territoire. L'île est propriété de Carrières-sur-Seine, Bezons et Chatou.

Question : Il est regrettable de ne plus avoir de transport scolaire pour les enfants du quartier du Colombier scolarisés à l'école Maurice Berteaux.

Réponse de M. Valentin : Ce service a un coût et a donc été étudié avant d'être supprimé. Le dossier n'est pas fermé, selon les demandes reçues, une nouvelle étude pourra alors être faite pour répondre à ces besoins.

COMMERCE

Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes se sont installées à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO « L'échoppe qui vous veut du bien ».

Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine.

FIBRE

Madame Sanches Mateus fait état du déploiement de la fibre sur la ville. Carrières-sur-Seine fait partie des villes bien desservies. 82 % des logements carrillons, soit 93 % des pavillons et 73 % des immeubles sont éligibles.

Madame Sanches Mateus signale qu'il y a des actes de vandalisme sur les armoires France Telecom / Orange, si vous êtes témoin ou que vous constatez une armoire cassée, il faut informer les services techniques.



FESTIVITES

Concours des illuminations

La Ville organise un concours des illuminations de Noël des maisons et habitats collectifs. Le jury sera composé d'élus et de représentants de quartier. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier avec des lots offerts par des commerçants carrillons.

Décorations de la Ville

Madame Le Guilloux annonce que, cette année, la ville sera décorée avec des guirlandes végétales et les entrées de ville par des guirlandes lumineuses.

Question : Y aura-t-il des décorations dans notre quartier ?

Réponse de Mme Sanches Mateus : Suite à votre suggestion, la Ville pourrait installer une décoration. Un sapin sera installé à l'entrée de la rue du Colombier.

Féeries et Marché de Noël

Les Féeries seront composées d'une déambulation allant du parking de la Mairie à la salle des Fêtes où se déroulera, ce même jour, le marché de Noël avec la participation des Fédérations de parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la ville www.carrieres-sur-seine.fr.

CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de son quartier, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Aline Le Guilloux

Conseillère municipale déléguée aux
comités de quartier